

CONVENTION DE SERVITUDES VILLE RTE
PARCELLES CADASTRÉES SECTION B N°S 5210 ET 4970

Monsieur Daniel WILMOT, expose au Conseil Municipal :

Dans le cadre de travaux pour la pose de liaison souterraine, RTE nous a fait part de son souhait d'installer des ouvrages techniques sur les parcelles cadastrées section B n°s 5210 et 4970, sises à Gravelines et appartenant à la commune.

RTE sollicite ainsi l'autorisation de la commune d'occuper ces parcelles en vue de l'installation desdits ouvrages.

A ce titre, une convention actant les engagements a été transmise à la commune.

Après instruction, les services ont émis un avis favorable.

Il est donc proposé au conseil de conclure une convention de servitudes, moyennant une indemnité forfaitaire de 929 euros, au profit de RTE pour l'installation d'ouvrages techniques sur les parcelles cadastrées section B n°s 5210 et 4970.

La Commission Extra-Municipale « Travaux, Aménagement et Accessibilité » a émis un avis favorable à l'unanimité.

La Commission Municipale « Finances - Administration Générale - Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal :

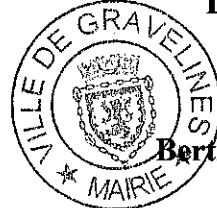
- Oui l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve l'instauration d'une servitude au profit de RTE sur les parcelles cadastrées section B n°s 5210 et 4970, moyennant une indemnité forfaitaire de 929 euros ;
- Autorise monsieur le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer toute pièce utile à l'exécution des présentes dont la convention de servitudes à intervenir ;
- La recette sera imputée à l'article 7034 - fonction 8- sous fonction 847 du budget ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

**FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 21 NOVEMBRE 2025
POUR EXTRAIT CONFORME,**

La Secrétaire de Séance,

Deneuville
Christelle DENEUVILLE

Le MAIRE,



Bertrand Ringot
Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le 27 NOV. 2025

Mis en ligne sur le site de la Ville le 27 NOV. 2025

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la ville de GRAVELINES
Arrondissement de Dunkerque
Département du Nord

Conseil Municipal convoqué le : 14 Novembre 2025

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU VENDREDI 21 NOVEMBRE 2025 - 17h30

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire

Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS jusqu'à 19h10, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Valérie GENEVET, Madame Lise BLANCKAERT, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN jusqu'à 19h00, Madame Annabelle SALA jusqu'à 18h10, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Modou FALL, Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Monsieur Christian DEVOS, adjoint au Maire, donne pouvoir à Mr MERLEN à partir de 19h10,
Monsieur Raoul DEFUIT, adjoint au Maire, donne pouvoir à Mme DEVOS,
Monsieur Claude WADOUX, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mr WILMOT,
Madame Emmanuelle PERY, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mr BOONEFAES,
Madame Karine VANDERSTRAETEN, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mr DEVOS à partir de 19h00 (jusqu'au départ de Mr DEVOS),
Madame Annabelle SALA, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme DUBOIS à partir de 18h10,
Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,
Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,
Monsieur Didier LIARD, Conseiller Municipal.

Démissionnaires :

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHÉ, Conseiller Municipal.

Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.

Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.